

Politique de sécurité de l'information

Introduction

L'information constitue un actif essentiel aux opérations courantes d'Ad hoc recherche. Elle doit faire l'objet d'un niveau de sécurité approprié, en conformité avec les lois, règlements et ententes contractuelles.

Mission

Fondée en 1984, Ad hoc recherche offre des services-conseils de recherche et d'intelligence marketing de haute qualité, qui procurent une compréhension profonde des consommateurs et des marchés dans le but d'éclairer les décisions d'affaires de ses clients et de contribuer à leur succès. Ad hoc recherche se distingue par sa capacité à découvrir des « insights », son sens de l'innovation et la rigueur de ses réalisations. Son équipe multidisciplinaire dessert avec passion et agilité des clients d'envergure nationale et internationale.

Objectifs

Les objectifs que vise Ad hoc recherche dans la gestion de la sécurité de l'information sont les suivants :

- Aucun incident de sécurité classé graves;
- Aucune compromission confirmée des systèmes attribuable à une menace nouvelle ou émergente;
- Maintenir la conformité aux exigences légales, réglementaires, contractuelles et relatives à la protection des renseignements personnels;
- Assurer la classification et l'étiquetage appropriés des informations et actifs informationnels selon leur sensibilité;
- Assurer la disponibilité des services essentiels et la continuité des activités en cas d'incident ou de sinistre;
- Réduire le délai de traitement des vulnérabilités critiques;
- Réduire les risques liés au facteur humain et protéger l'information tout au long du cycle de vie des ressources humaines;
- Maintenir tous les risques résiduels dans le seuil de tolérance approuvé ou faire approuver formellement toute exception;
- Augmenter la sensibilisation des employés afin de réduire les risques découlant des erreurs humaines et des comportements non sécuritaires;
- Maîtriser les risques de sécurité de l'information liés aux fournisseurs, aux partenaires et aux services infonuagiques.

Engagements

Ad hoc recherche s'engage à :

- Satisfaire aux exigences d'ISO 27001 en matière de sécurité de l'information;
- Respecter les exigences légales;
- Suivre les plus hauts standards de l'industrie, notamment les lignes directrices d'ESOMAR;
- Faire évoluer son système de gestion de la sécurité d'information dans une perspective d'amélioration continue;
- Réviser périodiquement cette politique afin d'en assurer sa pertinence et sa conformité aux lois et aux normes de l'industrie.

Cathy Bourget, Associée directrice d'Ad hoc recherche

